



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

**Inventaire général
du patrimoine culturel**

Auvergne, Puy-de-Dôme
Aulnat
4 avenue du 8 mai 1945

Aulnat, la maison B.-C., 1972, Gilles GALLON architecte

Références du dossier

Numéro de dossier : IA63002708
Date de l'enquête initiale : 2021
Date(s) de rédaction : 2022
Cadre de l'étude : opération ponctuelle Patrimoine XXe siècle
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : maison

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2021, AE, 157

Historique

Le permis de construire de la Maison B.-C. d'Aulnat a été délivré le 11 septembre 1972 (n° 56 321).
La déclaration d'achèvement des travaux est datée du 10 décembre 1973.
Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle
Dates : 1972 (daté par source), 1973 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Gilles GALLON (architecte, attribution par source)

Description

Très visible à l'une des entrées sud d'Aulnat, ce bâtiment n'est pas une maison mono-familiale, mais il pourrait l'être ! En effet, il a été construit pour abriter le cabinet professionnel de deux masseurs-kinésithérapeutes. Cette fonction demeure encore la sienne de nos jours. Mais, d'une maison, ce bâtiment possède les principales caractéristiques typologiques.

Le bâtiment s'élève sur un terrain de 612 m² inscrit dans un lotissement pavillonnaire résidentiel. Son implantation obéit très probablement à la réglementation urbaine en usage sur le site. Les reculs par rapport à la voie de desserte (6 mètres) et par rapport aux limites des propriétés mitoyennes (4 mètres à droite et à gauche) sont similaires à ceux communément appliqués pour une maison d'habitation dans un lotissement. Par ses dimensions générales, en particulier par sa hauteur limitée (hauteur du rez-de-chaussée 3,34 m, hauteur cumulée des deux niveaux 6,41 m), il ne se distingue pas non plus des maisons qui l'entourent.

La parcelle est de forme légèrement trapézoïdale, le terrain est plat. Les seuls repères dans l'espace sont finalement les limites de propriété et la rue passant au nord du terrain. Le bâtiment est implanté parallèlement à la rue. Sa façade principale ouvre donc vers le nord. Son plan se compose de deux rectangles emboîtés et décalés vers l'arrière et la droite. Le rez-de-chaussée forme le premier rectangle (11,27 x 8,47 m), l'étage matérialise le second (6,60 x 8,60 m, en débord de 2 m vers l'arrière et sur le côté droit par rapport au rez-de-chaussée).

Par ses circulations comme par la disposition des pièces, le rez-de-chaussée s'apparente aux dispositions d'une maison d'habitation. Il suffirait presque de changer sur le plan les légendes d'affectation des salles pour entretenir la confusion ! Sept pièces principales de plan rectangulaire et assez hautes (2,80 m sous plafond) sont desservies par un couloir de plan en « U ». L'accès principal se trouve quasi au centre de la façade nord. Il donne sur une salle d'attente qui pourrait très bien être le vestibule d'une maison. Les salles nommées « Box 1 à 3 » et « rééducation », situées dans la partie arrière du bâtiment, formeraient en étant réunies un vaste séjour.

L'escalier d'accès au second niveau se trouve au sud-est du bâtiment. Il dessert, par l'intermédiaire d'un palier, une petite chaufferie et une vaste salle de gymnastique. Trois grandes baies vitrées ouvrent cette salle vers le nord, l'ouest et le sud. En outre, de longues et étroites baies rectangulaires horizontales sont placées au ras du plafond. En l'absence d'identification précise des fonctions abritées, ces caractéristiques peuvent conduire l'observateur attentif à comprendre que la destination du bâtiment n'est pas celle d'une maison d'habitation. Un autre indice pourra le conforter dans cette opinion : le bâtiment est dépourvu de garage automobile (ce qui en ferait, par rapport à la « norme typologique » la plus répandue, une maison très atypique !).

Par son aspect extérieur, la maison B.-C.* tranche totalement par rapport au voisinage ! Mais si elle s'affirme sans complaisance, pour autant elle n'entre pas en conflit avec son contexte. Son architecture, sobre et épurée, se caractérise essentiellement par sa forte volumétrie parallélépipédique et par sa stricte orthogonalité. Le rapport entre les deux volumes principaux s'avère proportionné et équilibré. Il apporte, suivant les points de vue, de la variété au bâtiment.

Les toits-terrasses qui couvrent les deux niveaux sont chacun dissimulés par une importante corniche orthogonale. D'une hauteur de 109 cm, ces corniches sont constituées d'un coffre en bois revêtu de planches de sapin teintées en brun. Les masses horizontales ainsi créées soulignent fortement les élévations. En façades sud et ouest, l'effet est accentué par des pleins-de-travées également revêtus de planches. Ces pleins-de-travées poursuivent les lignes de la corniche du rez-de-chaussée. La couleur sombre de ces masses contraste avec le crépi clair des murs.

Les baies procèdent également du même choix de composition rigoureuse. Par leurs formes rectangulaires verticales ou horizontales et par leur répartition ménageant des pans de murs d'inégales dimensions, elles animent les élévations toujours suivant un schéma orthogonal. Un seul élément vient troubler – ou mettre en évidence – ce réseau de lignes : la petite baie située à gauche de l'entrée principale (en façade nord). Cette baie est constituée de deux demi-cercles décalés verticalement l'un par rapport à l'autre. Seule « entorse » courbe dans cette architecture composée de droites, elle pourrait bien être une évocation du signe du « yin yang » (en rapport avec une certaine vision de la kinésithérapie) ou une symbolisation du fait que le bâtiment a eu deux commanditaires associés.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton

Matériau(x) de couverture : ciment en couverture

Plan : plan régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré

Couvrements : dalle de béton

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : terrasse

Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier tournant

Typologies et état de conservation

Typologies : architecture domestique

État de conservation : bon état

Dimensions

Mesures : : NaN

Statut, intérêt et protection

Etude CAM - architecture XXe : Etude de maisons mono-familiales des années 1945-1975 situées sur les 21 communes de Clermont Auvergne métropole, 2021-2023.

Éléments remarquables : villa

Protections :

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

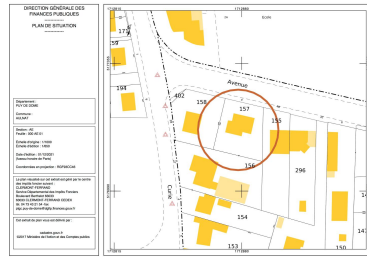
Documents d'archive

- **Permis de construire n° 56 321 accordé le 11 septembre 1972 maison 4 avenue du 8 mai 1945**
Archives municipales d'Aulnat, Permis de construire n° 56 321, maison 4 avenue du 8 mai 1945, accordé le 11 septembre 1972.
AC Aulnat : 56 321

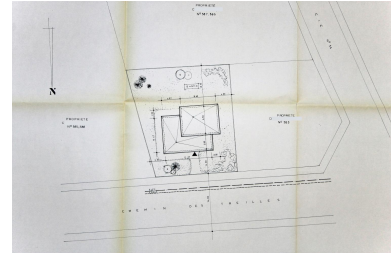
Illustrations



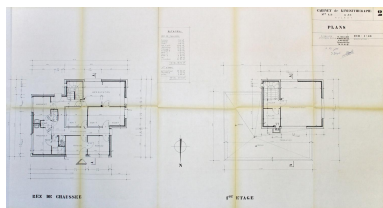
Aulnat, la Maison B.-C. vue du nord-est.
Phot. Christophe Laurent
IVR84_20216302402NUCA



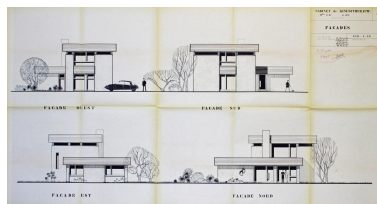
Aulnat, la Maison B.-C., extrait du plan cadastral (Direction générale des Finances publiques).
Repro. Christophe Laurent,
Autr. auteur inconnu
IVR84_20216302404NUCA



Aulnat, la Maison B.-C., plan d'implantation, 1972, Gilles GALLON architecte (Archives municipales d'Aulnat).
Repro. Christophe Laurent,
Autr. Gilles GALLON
IVR84_20216302403NUCA



Aulnat, la Maison B.-C., plans du rez-de-chaussée et de l'étage, 1972, Gilles GALLON architecte (Archives municipales d'Aulnat).
Repro. Christophe Laurent,
Autr. Gilles GALLON
IVR84_20216302405NUCA



Aulnat, la Maison B.-C., dessins des élévations, 1972, Gilles GALLON architecte (Archives municipales d'Aulnat).
Repro. Christophe Laurent,
Autr. Gilles GALLON
IVR84_20216302406NUCA



Aulnat, la Maison B.-C. dans son contexte urbain.
Phot. Christophe Laurent
IVR84_20216302407NUCA



Aulnat, la Maison B.-C. vue du nord-ouest.
Phot. Christophe Laurent
IVR84_20216302408NUCA



Aulnat, la Maison B.-C. vue du nord-ouest.
Phot. Christophe Laurent
IVR84_20216302409NUCA



Aulnat, la Maison B.-C., détail d'une fenêtre en façade principale.
Phot. Christophe Laurent
IVR84_20216302410NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les maisons mono-familiales singulières de 1945 à 1975 (IA63002911)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Christophe Laurent

Copyright(s) : © Clermont-Auvergne-Métropole ; © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Aulnat, la Maison B.-C. vue du nord-est.

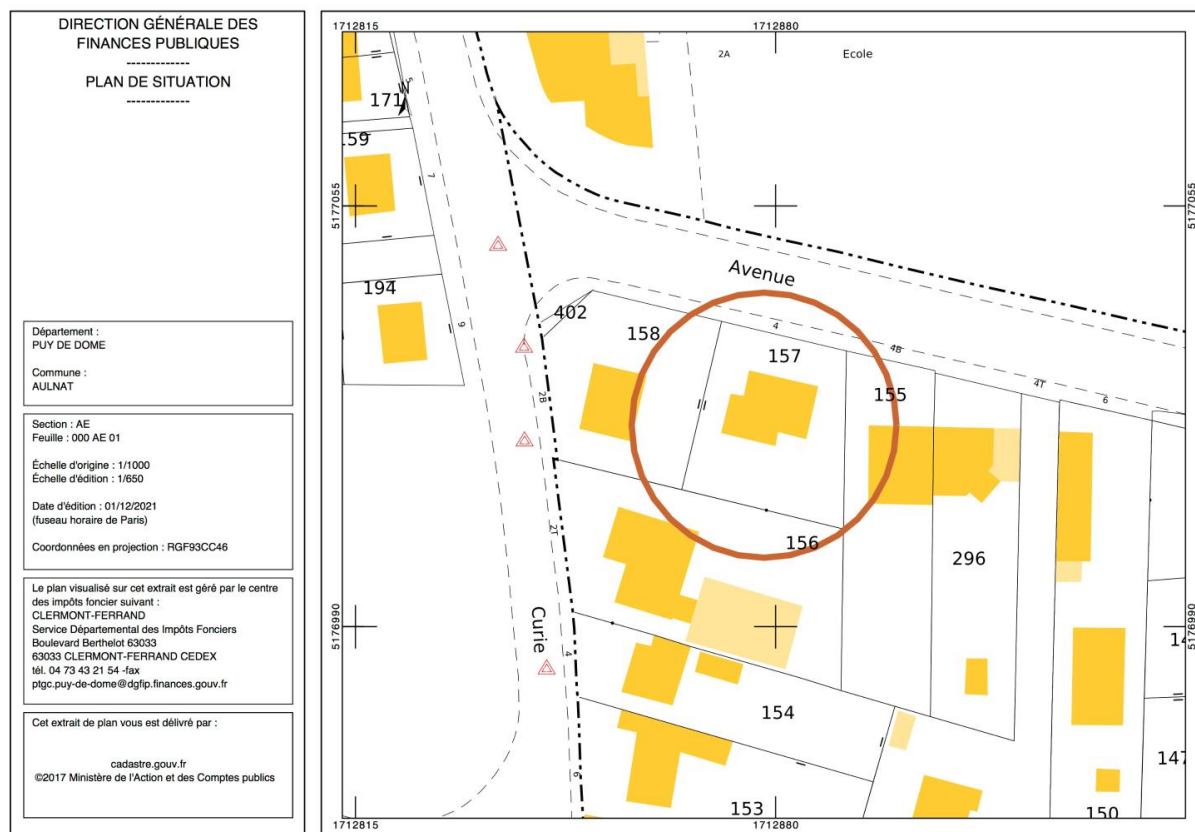
IVR84_20216302402NUCA

Auteur de l'illustration : Christophe Laurent

Date de prise de vue : 2021

© Clermont-Auvergne-Métropole

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Aulnat, la Maison B.-C., extrait du plan cadastral (Direction générale des Finances publiques).

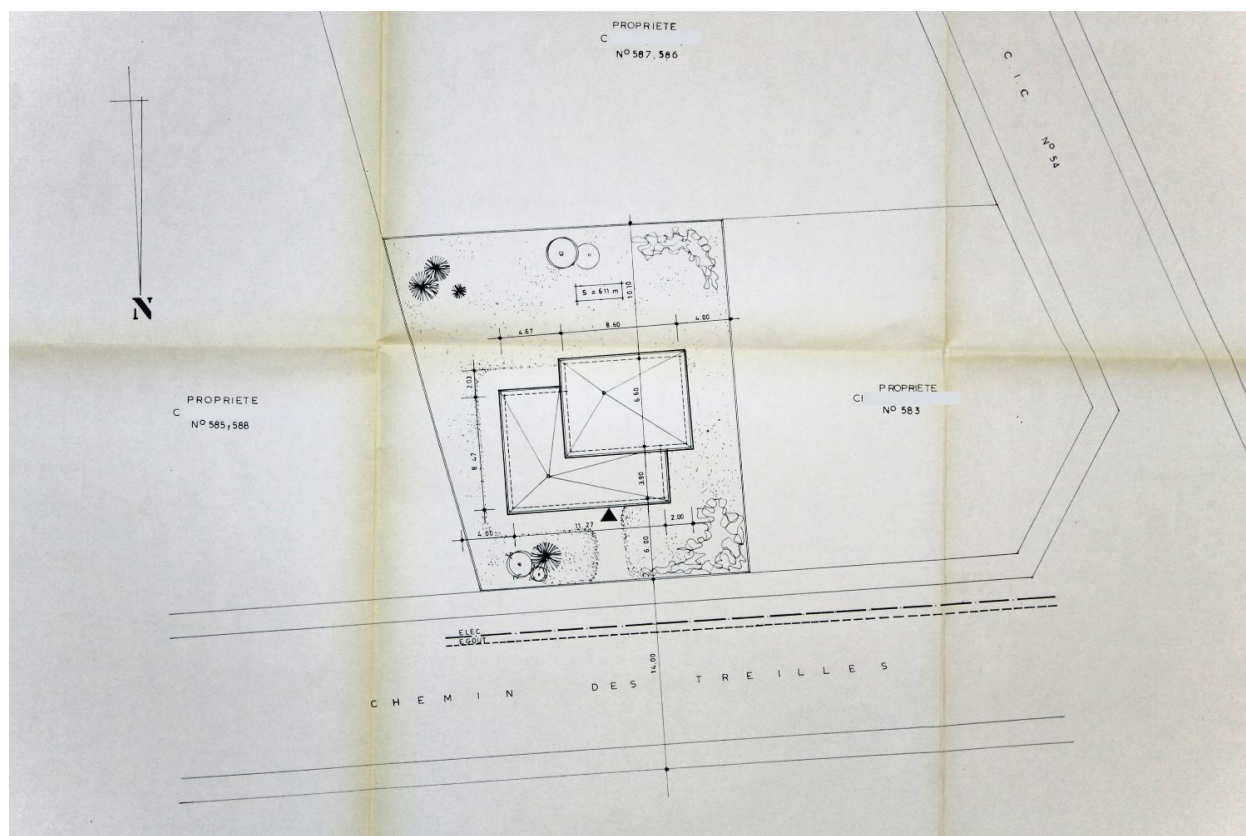
IVR84_20216302404NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

© Ministère des finances, CIDEF, Service du cadastre

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Aulnat, la Maison B.-C., plan d'implantation, 1972, Gilles GALLON architecte (Archives municipales d'Aulnat).

Référence du document reproduit :

- **Permis de construire n° 56 321 accordé le 11 septembre 1972 maison 4 avenue du 8 mai 1945**
Archives municipales d'Aulnat, Permis de construire n° 56 321, maison 4 avenue du 8 mai 1945, accordé le 11 septembre 1972.
AC Aulnat : 56 321

IVR84_20216302403NUCA

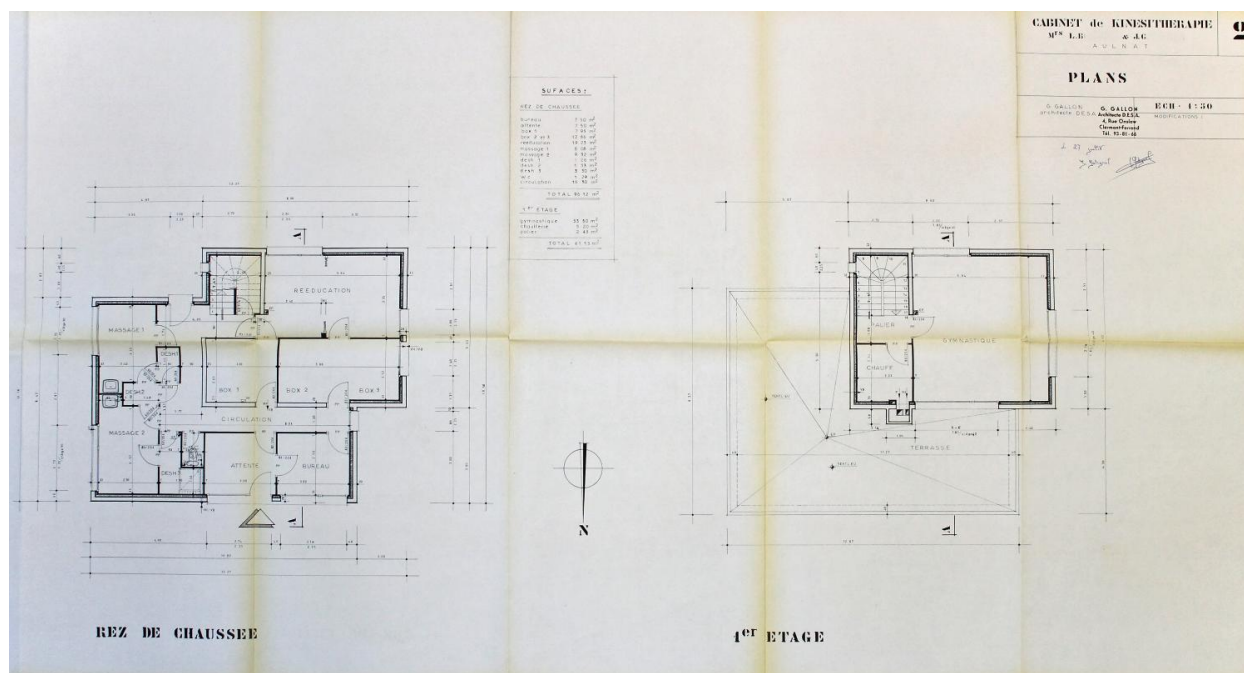
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent

Auteur du document reproduit : Gilles GALLON

Date de prise de vue : 2021

© Archives communales d'Aulnat

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Aulnat, la Maison B.-C., plans du rez-de-chaussée et de l'étage, 1972, Gilles GALLON architecte (Archives municipales d'Aulnat).

Référence du document reproduit :

- **Permis de construire n° 56 321 accordé le 11 septembre 1972 maison 4 avenue du 8 mai 1945**
Archives municipales d'Aulnat, Permis de construire n° 56 321, maison 4 avenue du 8 mai 1945, accordé le 11 septembre 1972.
AC Aulnat : 56 321

IVR84_20216302405NUCA

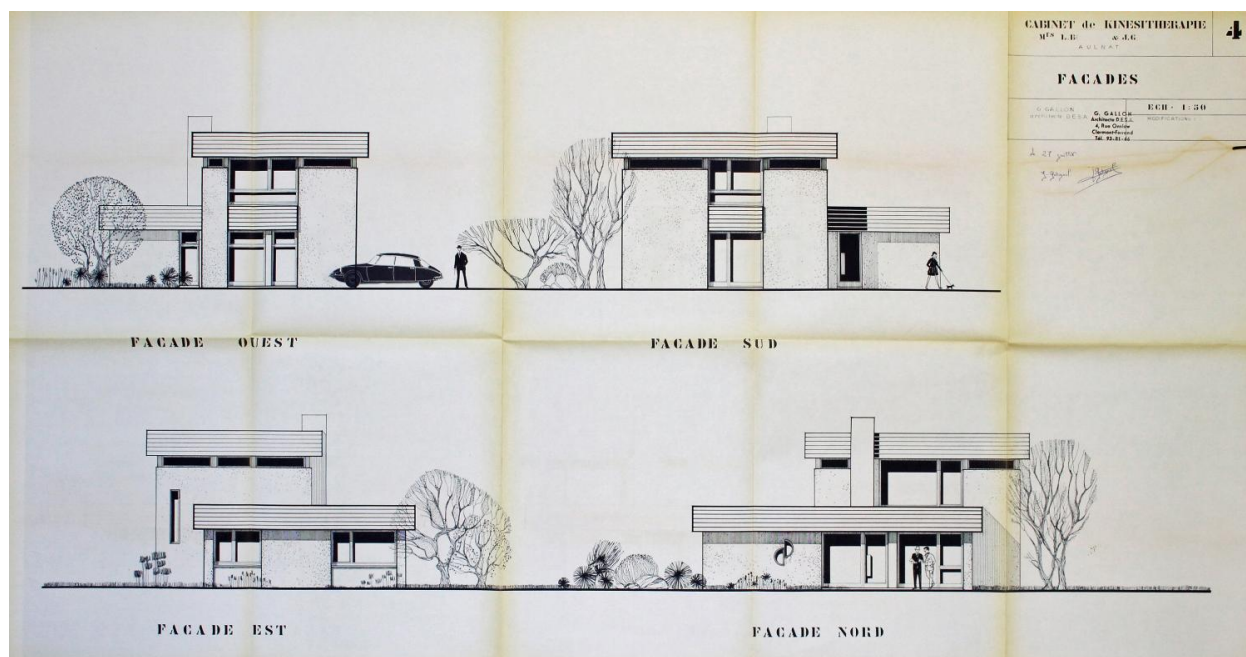
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent

Auteur du document reproduit : Gilles GALLON

Date de prise de vue : 2021

© Archives communales d'Aulnat

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Aulnat, la Maison B.-C., dessins des élévations, 1972, Gilles GALLON architecte (Archives municipales d'Aulnat).

Référence du document reproduit :

- **Permis de construire n° 56 321 accordé le 11 septembre 1972 maison 4 avenue du 8 mai 1945**
 Archives municipales d'Aulnat, Permis de construire n° 56 321, maison 4 avenue du 8 mai 1945, accordé le 11 septembre 1972.
 AC Aulnat : 56 321

IVR84_20216302406NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent

Auteur du document reproduit : Gilles GALLON

Date de prise de vue : 2021

© Archives communales d'Aulnat

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Aulnat, la Maison B.-C. dans son contexte urbain.

IVR84_20216302407NUCA

Auteur de l'illustration : Christophe Laurent

Date de prise de vue : 2021

© Clermont-Auvergne-Métropole

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Aulnat, la Maison B.-C. vue du nord-ouest.

IVR84_20216302408NUCA

Auteur de l'illustration : Christophe Laurent

Date de prise de vue : 2021

© Clermont-Auvergne-Métropole

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Aulnat, la Maison B.-C. vue du nord-ouest.

IVR84_20216302409NUCA

Auteur de l'illustration : Christophe Laurent

Date de prise de vue : 2021

© Clermont-Auvergne-Métropole

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Aulnat, la Maison B.-C., détail d'une fenêtre en façade principale.

IVR84_20216302410NUCA

Auteur de l'illustration : Christophe Laurent

© Clermont-Auvergne-Métropole

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation